



Secrétariat Général

Direction générale des
ressources humaines

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

Concours du second degré – Rapport de jury
Session 2009

Concours externe du CAPES / CAFEP-CAPES
Section : ARABE

Rapport de jury présenté par
Elisabeth VAUTHIER Professeur à l'université Rennes 2
Présidente de jury

SOMMAIRE

1 - PRESENTATION DU CONCOURS

- 1.1 Composition du jury
- 1.2 Commentaire général
- 1.3 Statistiques générales

2 - LA REGLEMENTATION

- 2.1 Textes officiels
- 2.2 Rappel des épreuves
- 2.3 Programme

3 - EPREUVES ECRITES : RESULTATS ET COMMENTAIRES

- 3.1 Composition en français
- 3.2 Commentaire en langue arabe d'un texte du programme
- 3.3 Epreuve de traduction

4 - EPREUVES ORALES : RESULTATS ET COMMENTAIRES

- 4.1 Epreuve d'explication d'un texte hors-programme
- 4.2 Epreuve sur dossier

5 - ANNEXES

- 5.1. Sujets de l'écrit, session 2009
- 5.2. Sujets de l'oral, session 2009
- 5.3. Sujet de l'épreuve sur dossier, session 2009

1. PRESENTATION DU CONCOURS

1.1. COMPOSITION DU JURY

Madame Elisabeth VAUTHIER
Professeur à l'Université de Rennes 2
Présidente

Madame Rachida DUMAS
Inspectrice d'Académie - Inspectrice Pédagogique Régionale d'arabe
Vice-Présidente

Monsieur Adil BENNANI
Professeur agrégé d'arabe, Ecole Militaire, Strasbourg

Monsieur Miloud GHARRAFI
Maître de conférences, Ecoles de St-Cyr, Coëtquidan

Madame Zaineb GAIN
Professeur agrégé d'arabe au lycée Voltaire, Paris

Monsieur Aziz HILAL
Professeur agrégé d'arabe au lycée Victor Hugo, Poitiers

Monsieur Frédéric IMBERT
Maître de Conférences à l'Université d'Aix-Marseille.

Madame Aicha MARMOUSET
Professeur agrégé d'arabe au lycée Balzac, Paris

Monsieur Fouad MLIH
Professeur agrégé d'arabe à l'université de Paris IV

Madame Stéphanie SABBAGHI
Professeur agrégé d'arabe au lycée Louis Le Grand, Paris

Monsieur SAHLOUL
Professeur à l'université Lyon 3

Madame Batoul WELLNITZ
Professeur agrégé d'arabe au lycée Philippe Lamour, Montpellier

1.2. COMMENTAIRE GENERAL

Le jury a été particulièrement surpris cette année par la faiblesse des résultats à l'écrit, malgré les remarques et les recommandations réitérées chaque année dans les rapports de jury.

Les épreuves d'admissibilités ont révélé un certain nombre de lacunes et problèmes que tout candidat au concours du Capes d'arabe doit absolument éviter. En premier lieu figure l'amateurisme d'une partie des candidats qui n'avaient pas suffisamment travaillé les questions au programme et les avaient même totalement ignorées pour certains d'entre eux. Faut-il également indiquer qu'il est impensable de se présenter au concours sans maîtriser aussi bien le français que l'arabe ? On rencontre pourtant encore des copies dont les auteurs considèrent que la seule connaissance de la langue arabe est amplement suffisante pour accéder à un statut d'enseignant. Faute d'avoir une idée réaliste de ce qui est attendu à un concours d'enseignement, ces candidats ne pouvaient que connaître un échec cuisant. Rappelons une fois de plus que la réussite au Capes nécessite une préparation sérieuse et approfondie des questions proposées, en tenant compte des orientations tracées par l'intitulé des mêmes questions et des cours dispensés par les centres de préparation.

Cette préparation implique également que les candidats maîtrisent les types d'exercice prévus dans le cadre des épreuves du concours : commentaire, dissertation, traduction du français vers l'arabe et vice-versa. En dehors de quelques bonnes prestations, plusieurs candidats semblent ignorer les principes de base du commentaire ou de la dissertation ; ils n'ont qu'une très faible idée des contraintes formelles de la traduction et des implications du passage d'une langue à une autre. Lors de l'épreuve de commentaire ou de composition en français, certaines copies ont semblé ne pas suivre de plan. Quelques candidats l'ont annoncé dès la première ligne de l'introduction et/ou l'ont oublié dans la suite de l'exposé. En ce qui concerne la traduction, les contresens sont le témoignage, soit d'une mauvaise maîtrise de la langue du texte, soit d'une mauvaise compréhension du contexte des éléments à traduire. Plus inquiétante encore est l'incapacité manifeste de certains à mener une réflexion personnelle - certes appuyée sur les lectures conseillées dans la bibliographie et sur les cours suivis - ou de montrer leur capacité à analyser les questions et à s'adapter aux sujets proposés. S'ajoute à cela l'absence, pour une partie des candidats, de clarté et d'esprit synthétique, qualités indispensables à l'exercice du métier d'enseignant. Signalons aussi, parfois, de grandes difficultés méthodologiques. Les jugements de valeurs et l'absence d'une distance critique vis-à-vis des auteurs et de leurs oeuvres donnent lieu à des commentaires et des dissertations fantaisistes.

Les épreuves d'oral ont permis aux admissibles d'obtenir de meilleurs résultats, même si elles ont confirmé les problèmes constatés à l'écrit. Les candidats ne semblent pas toujours au fait de ce qui est attendu dans ce type d'épreuves. Les membres de jury sont notamment frappés par le fait que certains candidats n'aient pas respecté les plans annoncés, ni la durée impartie aux exposés, ce qui peut être extrêmement pénalisant. De la même manière, le jury a pu constater dans plusieurs exposés un manque de culture générale, condition pourtant indispensable pour mener à bien l'épreuve hors programme. La langue de l'exposé n'est pas toujours d'un niveau acceptable en français (niveau relâché) comme en arabe (recours fréquent aux dialectalismes, fautes de grammaire et de syntaxe). Le jury ne peut tolérer qu'un futur enseignant d'arabe puisse commettre des erreurs de langue à l'oral comme à l'écrit.

En conclusion, l'on ne peut que répéter que la réussite au Capes nécessite une bonne préparation disciplinaire alliée à une maîtrise de l'arabe et du français (et de la culture générale que cela implique), sans compter des capacités d'observation, d'analyse, d'organisation et de synthèse qui sont le résultat d'un travail continu et organisé.

Remerciements

Les réunions du jury et les épreuves d'admission se sont déroulées au Lycée Louis Le Grand à Paris, dans d'excellentes conditions, grâce à la disponibilité et à l'efficacité de Monsieur le Proviseur du Lycée et de son équipe administrative. La présidente et les membres du jury sont très sensibles au soutien qui leur a été apporté et les remercient chaleureusement.

Qu'il soit également permis à la Présidente d'exprimer aux surveillants et à ses collègues du jury sa gratitude pour leur dévouement et leur efficacité.

1.3 STATISTIQUES GENERALES

Capès externe

Nombre de postes mis au concours : 5
Nombre de candidats inscrits : 167
Nombre de candidats présents à toutes les épreuves : 67
Nombre de candidats non éliminés : 60
Nombre de candidats admissibles : 10
Nombre de candidats admis : 4
Moyenne sur 20 obtenue par le premier admissible : 9,66
Moyenne sur 20 obtenue par les candidats admissibles : 8,43
Moyenne sur 20 obtenue par le dernier admissible : 6,50
Moyenne sur 20 obtenue par le premier admis : 11,60
Moyenne sur 20 obtenue par les candidats admis : 10,52
Moyenne sur 20 obtenue par le dernier admis : 9,50

Moyennes de l'écrit

Commentaire en langue étrangère :
Moyenne des présents : 2,72
Moyenne des admissibles : 7,70
Composition en langue française :
Moyenne des présents : 3,61
Moyenne des admissibles : 7,15
Traduction de texte :
Moyenne des présents : 4,55
Moyenne des admissibles : 9,90
Moyenne générale de l'écrit (non éliminés) : 3,81
Moyenne générale des admissibles : 8,25

Moyennes de l'oral

Epreuve en langue étrangère (Hors Programme) :
Moyenne des présents : 9,80
Moyenne des admis : 12,38
Epreuve sur dossier (Pédagogique) :
Moyenne des présents : 8,86
Moyenne des admis : 7,70
Moyenne générale de l'oral : 9,18
Moyenne générale des admis : 11,56

Cafep-Capès privé

Nombre de postes mis au concours : 2
Nombre de candidats admissibles : 0
Nombre de candidats admis : 0

2. RÉGLEMENTATION

2.1. TEXTES OFFICIELS

Les textes officiels organisant le CAPES d'arabe depuis la réforme des concours entrée en application pour la session 2002 sont l'arrêté du 18/5/1999 paru au B.O. n° 25 du 24 juin 1999. Une note du 18/5/2000 apporte des informations complémentaires destinées aux candidats ; elle donne des précisions sur certains points des épreuves d'admissibilité, mais est essentiellement destinée à éclairer les candidats sur la nature de la première épreuve orale d'admission : épreuve en langue étrangère consistant en la présentation, l'étude et la mise en relation de documents divers ne figurant pas au programme.

Épreuves écrites d'admissibilité :

1 - Commentaire dirigé en langue étrangère d'un texte littéraire ou de civilisation se rapportant au programme (durée : cinq heures ; coefficient 1).

2 - Composition en français sur un sujet de littérature ou de civilisation se rapportant au programme (durée : cinq heures ; coefficient 1).

Lorsque le commentaire porte sur un texte littéraire, la composition porte sur un sujet de civilisation.

Lorsque le commentaire porte sur un texte de civilisation, la composition porte sur un sujet de littérature.

3 - Épreuve de traduction (thème et version, durée totale de l'épreuve : cinq heures ; coefficient 1).

L'épreuve porte sur des textes en prose, modernes et/ou contemporains, qui peuvent être de natures diverses. Il s'agit notamment d'extraits de romans, de pièces de théâtre ou d'articles de presse.

Les textes à traduire sont distribués simultanément aux candidats, au début de l'épreuve. Ceux-ci consacrent à chacune des deux traductions le temps qui leur convient, dans les limites de l'horaire imparti à l'ensemble de l'épreuve.

Chaque traduction entre pour moitié dans la notation.

Pour les épreuves écrites, l'usage d'un dictionnaire arabe unilingue est autorisé.

Épreuves orales d'admission :

1 - Épreuve en langue étrangère consistant en la présentation, l'étude et la mise en relation de documents divers ne figurant pas au programme.

L'épreuve est suivie d'un entretien avec les membres du jury, au cours duquel le candidat peut être amené à écouter un court document authentique en langue étrangère. L'épreuve est constituée par :

a) La présentation, l'étude et la mise en relation de documents ne figurant pas au programme (textes littéraires à expliquer, textes de civilisation à commenter, documents iconographiques ou audiovisuels, documents divers).

b) L'explication en français d'un ou de plusieurs faits de langue tirés du ou des textes expliqués. Le jury peut demander au candidat de préciser ou de développer, en français, certains points de l'explication.

c) Un entretien en langue étrangère avec le jury, au cours duquel le candidat peut être amené à écouter un court document authentique en langue étrangère d'une durée de deux minutes trente au maximum et à proposer la restitution orale en français de ce document, après une seconde écoute.

Tous les candidats d'une même session subissent les épreuves dans les mêmes conditions: entretien avec audition d'un enregistrement ou entretien sans audition.

Les textes et documents présentés au candidat peuvent être rédigés, en tout ou en partie, en arabe littéral et/ou en arabe dialectal. La compétence de communication du candidat peut être testée dans l'un des dialectes suivants :

algérien, marocain, tunisien, égyptien, syro-libanais. Le dialecte choisi par le candidat est indiqué par lui au moment de son inscription.

Durée de la préparation : trois heures ; durée de l'épreuve : une heure maximum (présentation : trente minutes maximum ; entretien : trente minutes maximum) ; coefficient 3.

Les qualités d'expression en langue étrangère entrent pour un tiers dans la notation.

2 - Épreuve pré-professionnelle sur dossier

Cette épreuve, en langue française, comporte un exposé suivi d'un entretien avec les membres du jury. Elle prend appui sur des documents d'intérêt didactique et pédagogique proposés par le jury. Ces documents peuvent être, si le jury le souhaite, de nature audiovisuelle.

L'épreuve permet au candidat de démontrer :

- qu'il connaît les contenus d'enseignement et les programmes de la discipline au collège et au lycée ;

- qu'il a réfléchi aux finalités et à l'évolution de la discipline ainsi que sur les relations de celle-ci aux autres disciplines ;

- qu'il a réfléchi à la dimension civique de tout enseignement et plus particulièrement de celui de la discipline dans laquelle il souhaite exercer ;

- qu'il a des aptitudes à l'expression orale, à l'analyse, à la synthèse et à la communication;

- qu'il peut faire état de connaissances élémentaires sur l'organisation d'un établissement scolaire du second degré.

Durée de la préparation : deux heures ; durée de l'épreuve : une heure maximum (exposé : trente minutes maximum ; entretien : trente minutes maximum) ; coefficient 3.

Les qualités d'expression en langue française entrent pour un tiers dans la notation.

2.2. RAPPEL DES ÉPREUVES

- Épreuves écrites d'admissibilité

• **Commentaire dirigé en langue étrangère d'un texte littéraire ou de civilisation se rapportant au programme**

Durée 5h - coefficient 1

• **Composition en français sur un sujet de littérature ou de civilisation se rapportant au programme**

Durée 5h - coefficient 1

• **Épreuve de traduction (thème et version)**

Durée 5h - coefficient 1

- Épreuves orales d'admission

• **Épreuve en langue arabe, hors programme**

Durée de la préparation : 3 heures

Durée de l'épreuve : 1 heure

(présentation : trente minutes maximum ; entretien : trente minutes maximum)

Coefficient : 3

• **Épreuve pré-professionnelle sur dossier**

Durée de la préparation : 2 heures

Durée de l'épreuve : 1 heure (présentation : trente minutes maximum ; entretien : trente minutes maximum). Coefficient : 3.

2.3. PROGRAMME - SESSION 2009.

1. Littérature :

Abū Nuwās poète de cour et parangon de la transgression.

Textes d'explication:

- ابن منظور المصري، أخبار أبي نواس، بيروت، دار الكتب العلمية، ١٩٩٢، ملحق كتاب الأغاني.
- مجموعة أشعار :

Les références aux volumes et aux pages se rapportent au *Dīwān Abī Nūwās al-Ḥasan ibn Hānī al-Ḥakamī/ Der Diwan des Abū Nuwās*, éd. E. Wagner / Gregor Schoeler, vol. 1 à 4, Wiesbaden, Franz Steiner Verlag, ou réédition Damas, Dār al-Madā, 2003. Le *maṭṭa*^c des poèmes permet de se référer, en cas de nécessité, à une autre édition ; la pagination ici indiquée est celle de l'édition Dār al-Madā :

- ج 1، ص. 113-125 : حيّ الديار إذا الزمان زمان
- ج 1، ص. 126-128 : لقد طال في رسم الديار بكاني
- ج 1، ص. 289 : طوي الموت ما بيني وبين محمد
- ج 1، ص. 290 : أيا أمين الله من للندى
- ج 1، ص. 290 : أعزّي يا محمد عنك نفسي
- ج 1، ص. 291-292 : دبّ فيّ الفناء سفلاً وعلواً
- ج 2، ص. 28-32 : ألم تربع على الطلل الطماس
- ج 2، ص. 180 : يا بني النقص والغير
- ج 2، ص. 218-220 : قد أعتدي والليل أحوى السدّ
- ج 3، ص. 19 : بين المدام وبين الماء شحناء
- ج 3، ص. 70-71 : وقتية كمصاييح الدجى غرر
- ج 3، ص. 147 : أذنك الناقوس بالفجر
- ج 3، ص. 167-168 : منع الصوم العقارا
- ج 3، ص. 179 : ومشتعل الخدين يسحر طرفه
- ج 3، ص. 212 : لست بدار عفت بوصّاف
- ج 4، ص. 171 : أضحكني الحبّ وأبكاني
- ج 4، ص. 429 : وشادن كالعروس مرّ بنا

2. Littérature :

L'art de la nouvelle chez Yūsuf Idrīs.

Textes d'explication:

- من مجموعة أرخص ليالي، ١٩٥٤
- أرخص ليالي ؛ نظرة ؛ المأتم ؛ مشوار.
- من مجموعة أليس كذلك = قاع المدينة، ١٩٥٧
- قاع المدينة.
- من مجموعة حادثة شرف، ١٩٥٨
- حادثة شرف ؛ طبلية من السماء.
- من مجموعة آخر الدنيا، ١٩٦١
- الشيخ شيخة.
- من مجموعة العسكري الأسود، ١٩٦٢
- العسكري الأسود.
- من مجموعة لغة الآي أي، ١٩٦٥
- لغة الآي أي ؛ لأن القيامة لم تقم.
- من مجموعة النداهة، ١٩٦٩
- النداهة ؛ ما خفي كان أعظم.
- من مجموعة بيت من لحم، ١٩٧١
- بيت من لحم ؛ أكان لا بد يا لي لي أن تضيئي النور ؛ الخدعة.
- من مجموعة العتب على النظر، ١٩٨٧
- أبو الرجال.

(Editions originales ou toutes éditions ultérieures).

3. Civilisation :

La succession d'al-Rašīd et la guerre civile à Bagdad vues par Ṭabarī.

Textes d'explication:

- أبو جعفر الطبري، تاريخ الرسل والملوك، تحقيق محمد أبو الفضل إبراهيم، القاهرة، دار المعارف، الجزء الثامن :
- سنة ١٨٦ هـ، ص ٢٧٥-٢٨٣.
- من سنة ١٩٣ هـ إلى سنة ١٩٨ هـ، ص ٣٥٩-٥٢٧.

4. Civilisation :

Les réformistes tunisiens du début du XIX^e siècle à la création du Destour (1920) : voyages, idées, actions.

Textes d'explication:

- محمد بيرم الخامس، صفوة الاعتبار بمستودع الأقطار والأمصار، تونس، بيت الحكمة، ١٩٩٩، ٦ أجزاء.
ج٢، ص ٥٦٠-٥٦٤ (وزارة خير الدين) ؛ ج٤، ١٢٨٠-١٢٨٢ (أخلاق الجزائر) ؛ ١٥٩٩-١٦٠٤ (بيروت).
- "تقرير الشيخ محمد بيرم الخامس إلى رجال الدولة العثمانية (١٨٨١)"، تحقيق عبد الجليل التميمي، المجلة التاريخية المغربية ٦١-٦٢، ١٩٩١، ص ١٩٥-٢٠١.
- محمد الطاهر بن عاشور، أليس الصبح بقريب ؟، تونس، الدار التونسية للنشر، ١٩٦٧، ص ٥-١١ (المقدمة) ؛ ١٠١-١١٣ (درس سليم بوحاجب بالخلدونية) ؛ ١١٤-١٣٦ (أسباب تأخر التعليم).
- أحمد بن أبي ضياف، إتحاف أهل الزمان بأخبار ملوك تونس وعهد الأمان (١٨٦٢-١٨٧٢)، تحقيق محمد الشام، أحمد الطويلي، تونس، الدار التونسية للنشر، ١٩٨٩، ٨ أجزاء، ج١، ص ٧-٩٥ (المقدمة) ؛ ج٤، ص ٢٥٧-٢٨٨ (عهد الأمان).
- خير الدين التونسي، أقوم المسالك في معرفة أحوال الممالك (١٨٦٧)، تحقيق منصف الشنوفي، تونس، وزارة الثقافة، بيت الحكمة، ٢٠٠٠، ج ١، ص ٩٣-٢٠٨ (المقدمة).
- محمود قبادو، ديوان قبادو، تحقيق عمر بن سالم، جامعة تونس، CERES، سلسلة الدراسات الأدبية، ٥، ١٩٨٤، ص ٣٢-٣٤ (تقرير كتاب أقوم المسالك) ؛ ٣٧-٦٦ (ديباجة كتاب أصول الحرب) ؛ ٨٢-٨٥ (افتتاحية صحيفة الرائد).
- محمد السنوسي، الرحلة الحجازية (١٨٨٢-١٨٨٣)، تحقيق علي الشنوفي، تونس، الشركة التونسية للتوزيع، ١٩٧٦-١٩٨١، ٣ أجزاء، ج٢، ص ٩٩-١١٠ (السلطان عبد الحميد) ؛ ١١١-١٣٠ (التونسيون في استانبول).
- محمد السنوسي، الاستطلاعات الباريسية، تونس، المطبعة الرسمية، ١٣١٠ هـ = ١٨٩٢، ص ٩٠-٩٥ (أحوال المعارف) ؛ ١٥٤-١٥٧ (المعرض العام) ؛ ٢٠٣-٢٠٦ (القسم التونسي).

5. Langue et civilisation :

Ecrire l'arabe dans les textes narratifs pré-modernes : arabe moyen et moyen-arabe.

Textes d'explication:

- كتاب ألف ليلة وليلة من أصوله العربية الأولى، حققه وقدم له محسن مهدي، ليدن، بريل، ١٩٨٤، ص ١٠٥-١٢٦ (من الليلة ١٨ إلى الليلة ٢٧).
- سيرة الملك الظاهر بيبصر حسب الرواية الشامية، تحقيق جورج بوهاس وكاتيا زخريا، الجزء الثاني، دمشق، IFEAD، ٢٠٠١، ص ٧-٤٤ (بيبصر والي مصر).
- القينالي، وقائع مصر القاهرة من سنة ١١٠٠ إلى ١١٥٠، تحقيق مديحة دوس، في :
"L'arabe en Egypte, Etude évolutive d'une langue de relation", Thèse de doctorat d'Etat, Université de Paris III, vol. 2, pp. 418, ligne 1 à 441, ligne 22.

Ces cinq questions constituent le programme du CAPES et de l'agrégation externes d'arabe 2009. Au CAPES, les questions 1 et 2 sont classées questions de littérature, les questions 3,4 et 5 sont classées questions de civilisation. Les textes constitutifs de la question 4 sont réunis en corpus, disponible sur le site [http:// www.concours-arabe.paris4.sorbonne.fr](http://www.concours-arabe.paris4.sorbonne.fr) ainsi que le 3^{ème} texte de la question 5.

3. EPREUVES ECRITES

RESULTATS ET COMMENTAIRES

3.1. COMMENTAIRE DIRIGE EN LANGUE ARABE

Voir sujet en annexe

Rapport sur l'épreuve du commentaire

Notes obtenues :

Le nombre (entre parenthèses) est le nombre total de copies ayant obtenu cette note.

12 (1) ; 11 (1) ; 9 (2) ; 8 (2) ; 7 (4) ; 6 (6) ; 5 (1) ; 4 (3) ; 3 (6) ; 2 (3) ; 1 (4) ; 0,5 (34) ; 0 (3)

L'épreuve de commentaire portait cette année sur un extrait d'une nouvelle de Yūsuf Idrīs. Un grand nombre de candidats, cette année, ne maîtrisaient pas l'exercice du commentaire ou avaient insuffisamment préparé la question au programme, ce qui explique que de nombreuses copies aient obtenu une note inférieure à 1. Les autres copies ont fait preuve d'une volonté indéniable de mener à bien le commentaire, avec plus ou moins de réussite. On peut formuler un certain nombre de remarques à la fois sur le fond et la forme.

Présentation et écriture :

Dans une classe, il est primordial d'écrire lisiblement, de façon organisée et bien présentée. De la même façon, il est attendu des candidats qui se destinent à devenir des enseignants de rédiger un exposé bien organisé, lisible, propre, avec des alinéas et une délimitation claire des différentes parties de leur travail. Même si le stress inhérent au concours peut expliquer que certaines mains tremblent, une écriture mal formée, difficilement déchiffrable, aux points diacritiques mal placés, est difficilement acceptable. Quelques candidats ont même considéré qu'ils pouvaient se passer des signes diacritiques qui différencient les lettres arabes ou remettre une copie noircie de ratures et d'ajouts jetés à la volée. Une telle désinvolture peut faire douter de leur rigueur et de leur capacité à enseigner.

Langue :

La langue du commentaire est l'arabe littéral moderne. Le niveau de langue des copies est dans l'ensemble correct. Une grande partie des candidats, cependant, semble ignorer la règle de la *hamzat al-waṣl*, en particulier pour les formes dérivées. Ainsi les verbes et les *maṣḍars* des formes 7, 8, 9 et 10 commencent-ils presque systématiquement par une *hamza* dans les copies de ces candidats, alors que ces mots devraient porter une *waṣla* ! Une autre erreur se répète trop souvent : la copule *wa-* ne peut être séparée du mot auquel elle est préfixée et, donc, ne peut être écrite en fin de ligne. D'autres encore écrivent, comme ils auraient prononcé, un *ḡā'* à la place de *ḡād*.

Commentaire :

Le texte à expliquer consistait en un extrait d'une nouvelle largement connue, tirée du premier recueil de nouvelles de Yūsuf Idrīs, *Arḡaṣ layālī*, publié en 1954. Un certain nombre de candidats, cependant, ne semblaient pas la connaître et sont complètement passés à côté du sens du texte, quand ils ne formulaient pas des suppositions fantaisistes. D'autres candidats ont ignoré que le texte proposé était un extrait et l'ont traité comme une unité close sur elle-même. C'était pourtant l'un des premiers éléments qui auraient valu d'être évoqués dans l'introduction, replaçant le passage dans son contexte et permettant, par là, d'en voir les enjeux globaux. Ainsi, l'extrait à commenter – comme la nouvelle – mettait en scène l'évolution intérieure du personnage principal, al-Ṣabrāwī, policier dans une bourgade

égyptienne qui profite d'une mission au Caire pour réaliser son rêve de visiter la « ville – lumière » que constitue à ses yeux la capitale égyptienne.

L'introduction est un moment important dans le commentaire. Elle permet de donner une place au texte à commenter que ce soit dans l'ouvrage dont il est tiré ou dans l'œuvre de son auteur ainsi que dans la littérature et l'environnement socioculturel qui en a vu l'émergence. C'est le lieu où, traditionnellement, les candidats rappellent la biographie de l'auteur, de façon souvent plaquée ou peu productive. A ce propos, il est essentiel de garder en tête que l'introduction apporte des éléments qui vont aider à la compréhension du texte et de ses enjeux. On a pu lire, à maintes reprises, par exemple, que Yūsuf Idrīs avait milité dans les rangs communistes et avait été emprisonné. Ceci n'est pas faux, mais n'a de sens que si ces informations sont reliées à un projet d'écriture effectivement énoncé et qui sera mis en lumière par le commentaire. De la même façon, revenir à la *Nahḍa* (« tarte à la crème » des introductions dans les exposés littéraires) pour présenter l'extrait n'a pas de sens, à part si l'on justifie le lien établi entre l'auteur et la période qui a vu le développement de la prose littéraire moderne.

La remise en contexte est également un élément important dans le commentaire, car elle permet de comprendre la situation évoquée et de donner à chacun des personnages sa place dans l'action. Si l'on ne connaît pas le texte intégral de la nouvelle, il est bien sûr plus difficile de replacer l'extrait dans un contexte plus large, celui du récit complet comme celui du recueil ou de lui redonner sa place au sein de la production novellistique de l'auteur. Cette étape est néanmoins importante pour déterminer les orientations de l'extrait à commenter et pouvoir dégager une problématique qui guidera le commentaire à venir et justifiera les thèmes qui y seront abordés.

Dans le cas présent, la nouvelle intitulée *Miṣwār* était, comme le passage à commenter, clairement centrée sur le personnage central d'al-Šabrāwī, présent du début jusqu'à la fin du texte. La narration, en évoquant les événements qu'il est amené à vivre, suit pas à pas son évolution psychologique, en faisant le protagoniste central de la nouvelle et posant d'une certaine manière la question de la responsabilité. Un second personnage, celui de Zubayda, dispose d'une certaine importance, mais il est clairement subordonné au premier et ne peut être considéré comme le personnage principal de l'extrait. Il est d'ailleurs symptomatique que la femme, à l'opposé d'al-Šabrāwī, ne connaisse aucune évolution, de la même manière que ce n'est pas sur elle, mais sur l'évocation d'al-Šabrāwī que se clôt le texte. Sa folie est un facteur de prise de conscience pour al-Šabrāwī, mais elle demeure un personnage secondaire, certes plus important que les autres protagonistes du récit, mais néanmoins secondaire (sur le statut des personnages, on peut utilement se référer à l'ouvrage de Ph. Hamon, *Le personnel du roman*). Pour ne l'avoir pas compris, un certain nombre de candidats ont attribué à la jeune femme la priorité dans la hiérarchie des personnages et ont complètement perdu de vue la question traitée par la nouvelle qui n'est pas la condition féminine en soi, mais les relations sociales, quels que soient les statuts ou l'anormalité des individus présents. L'important dans le texte est de montrer comment cette mission qui n'était au départ pour le policier qu'une opportunité pour se rendre dans la capitale égyptienne aux frais de l'Etat, introduit une évolution dans le personnage et le conduit à ne plus considérer Zubayda comme un outil pour réaliser un rêve, mais à reconnaître son humanité. Un certain nombre de candidats ont à ce propos noté à juste titre que la femme est présentée de façon déshumanisée et sous la dépendance d'al-Šabrāwī.

Une étude des structures narratives de l'extrait permettait de faire ressortir les éléments saillants de la nouvelle et de les hiérarchiser.

Le texte avait été choisi parce qu'il était représentatif de l'art de la nouvelle (intitulé général de la question au programme) chez Y. Idrīs et ne devait pas poser de problèmes aux candidats qui avaient correctement travaillé la question. Cela ne signifiait pas pour autant que l'on devait plaquer sur le texte une grille de lecture uniformisée, utilisable sur n'importe quel autre texte du même auteur. Ainsi, si le thème de la relation ville-campagne est très présent dans

l'œuvre de Y. Idrīs, il ne peut constituer dans cette nouvelle l'axe d'explication du texte et, encore moins dans l'extrait à commenter, où il est marginalisé, ne réapparaissant explicitement que dans les dernières lignes. Il constituait dans l'extrait un thème secondaire, (comme l'était aussi la critique de la bureaucratie ou du secteur de la santé publique, par exemple) qu'il était intéressant de repérer à condition de ne pas perdre de vue le thème principal. La mention du thème (ou des thèmes secondaires) dans l'exposé, sans en faire la clef du passage à commenter, ouvrait sur le reste de l'œuvre de Y. Idrīs et permettait de faire ressortir à la fois les spécificités de la nouvelle et ses convergences avec d'autres textes de l'auteur. Chaque texte a sa physionomie propre et c'est lui qui doit guider le commentaire, en évitant de vouloir y retrouver des éléments évoqués en cours ou, pire encore, tirés de sa propre idéologie. Ainsi, parler d'une critique de la condition féminine est totalement forcé dans ce texte. Ce n'est pas son statut de femme qui fait de Zubayda une victime, c'est sa folie. On a également pu lire dans les copies qu'elle incarnait l'Égypte opprimée ! Toute grille de lecture doit s'appuyer sur le texte et être justifiée par des éléments qui en sont extraits. Dans le cas présent, la justification était impossible.

Les candidats ont considéré, à juste titre, que la question de l'écriture et de la langue de la nouvelle était incontournable. Dans l'ensemble, le sujet a été traité correctement. Il a souvent donné lieu à des descriptions, parfois répétitives, de ce qui était perçu comme une insertion du dialectal dans les textes littéraires, en particulier dans les dialogues. Le traitement de la question n'était pourtant pas aussi évident qu'il y paraissait et, faute d'une réflexion approfondie et d'une culture littéraire solide, l'emploi du dialectal a souvent été considéré comme une innovation de l'auteur, ce qui est faux. On n'a que plus rarement rencontré des analyses fines de la langue dans les nouvelles de Yūsuf Idrīs, montrant comment il ne s'agit pas en fait d'introduire du dialectal dans le littéral, mais de créer véritablement un langage littéraire vivant qui rapproche les deux registres et les fusionne, en se moquant des frontières entre discours et récit. Des expressions comme *yaḥmilu al-dunyā fawqa qarnihi* (ou prononcé à la dialectale) à la ligne 19 de la page 2 en témoignent.

Rappelons à ce propos que les citations sont nécessaires pour justifier ses assertions et qu'elles doivent être référencées, en indiquant la page et la ligne dont elles sont extraites.

Les candidats ont largement mis à profit la bibliographie qui leur avait été communiquée pour préparer la question. Des références personnelles, introduites à bon escient, ont permis à certains de faire la différence et de montrer au jury qu'ils étaient capables de mettre en œuvre une réflexion personnalisée.

3.2. COMPOSITION EN FRANÇAIS

Voir sujet en annexe

Rapport sur l'épreuve de composition

Notes obtenues :

16 (1), 13 (1), 12 (1), 11 (2), 10 (1), 9 (5), 8 (1), 7,5 (1), 7 (2), 6 (3), 5,5 (1), 5 (2), 4 (5), 3,5 (3), 3 (6), 2,5 (3), 2 (8), 1,5 (3), 1 (9), 0,5 (19).

Sur soixante-douze copies remises lors de cette session, cinq ont obtenu la moyenne. Les deux meilleures dissertations témoignent d'une bonne maîtrise du sujet et des qualités d'organisation et d'argumentation que le jury attend d'une composition au Capes. La plupart des copies qui n'ont pas obtenu la moyenne (et notamment celles qui sont en bas de l'échelle) font apparaître une ignorance grave de la langue française (lacunes grammaticales, syntaxiques, lexicales et orthographiques inacceptables). De plus, les auteurs de ces devoirs semblent ne pas savoir ce que dissenter veut dire. Certains candidats ont, tout de même, proposé un plan formel avec des parties bien apparentes.

Le traitement de la question par les candidats restait toutefois bien en-deçà des attentes du jury. De ce point de vue, est-il encore nécessaire de rappeler qu'un devoir réussi est un devoir qui est nécessairement précédé d'une étape fondamentale, à savoir l'analyse du sujet. Cela veut dire clairement que tout candidat désireux de réussir sa dissertation doit interroger le libellé de la question et les termes qui la composent. C'est à partir de cette analyse approfondie du sujet que les candidats peuvent poser la question qui guidera leur réflexion.

Mais ce qui manifestement fait défaut à une bonne partie de ces candidats malheureux, c'est l'absence d'une problématique clairement énoncée et traitée suivant un plan qui montre que le candidat a effectivement réfléchi à la question sur laquelle il s'apprête à dissenter. Il ne s'agit en aucun cas de replacer simplement des connaissances ou des éléments de cours, mais de définir une problématique issue de l'analyse fine du sujet et de la discuter.

Aussi, le jury a jugé utile - prenant le risque de paraître par trop scolaire – de réfléchir à voix haute, tel que le candidat devrait le faire avant d'esquisser son plan.

Le sujet : « Dans quelle mesure l'Europe était-elle un modèle pour les réformistes tunisiens du XIXe siècle ? »

On le voit bien, le sujet ne pouvait aucunement surprendre les candidats sérieux, tant il permettait d'aborder de vastes pans du programme.

Compréhension du sujet :

Dès la première lecture de la question posée ici : « *dans quelle mesure l'Europe était-elle un modèle pour les réformistes tunisiens du XIXe siècle ?* », le candidat aurait dû se sentir soulagé : les limites chronologiques du sujet appellent peu de commentaires : ce sont celles du programme (les réformistes tunisiens du début du XIXe siècle à la création du *Destour* (1920) : voyages, idées, actions).

Cependant, quelque banal et attendu que le sujet fût, il n'en demeure pas moins que, eu égard à son caractère vaste et ouvert, il nécessitait de solides connaissances sur de multiples facettes du programme (réformisme en Egypte et ailleurs au sein de l'empire ottoman) ainsi qu'une bonne connaissance de ce mouvement et de son développement doublée d'un réel sens de la synthèse. Ce sujet impliquait également une certaine faculté à replacer la question de l'influence du modèle européen dans le contexte général, tant historique qu'intellectuel, qu'économique ou social que connaissaient l'Europe, et la France en particulier, durant la période concernée.

En tout état de cause, le libellé du sujet comportait des termes qui n'allaient pas sans interpellier tout candidat bien préparé à la question. Ainsi le vocable – sommes-nous presque tentés de dire le « concept » - « **Europe** » ne devait être pris dans un sens restreint, dirions-nous, ethnocentriste, limité à la seule France. On le sait, la Tunisie du XIXe siècle a connu bien plus qu'une simple ou unique influence ; elle a, à vrai dire, été traversée par une confluence de courants de tous ordres qui trouvaient leur source tant en Italie, qu'au Royaume-Uni, qu'en France (pour ne se limiter qu'à ces trois puissances coloniales de l'époque). Cela est d'autant plus évident que les différents réformistes dont il est question ici ont entrepris des voyages (riḥla pl. raḥalāt) dans différents pays et villes européens (Aḥmad Ibn Abī al-Ḍiyāf en France, Moḥammad Bayram Al-Ḥāmis en France, en Italie, au Royaume-Uni, à Berlin et à Vienne ; Moḥammad Al-Sanūsī en Italie, Paris et Malte ; Ḥayr al-Dīn en France, en Europe occidentale et septentrionale).

Le premier écueil fut d'abord d'analyser puis de comprendre le mot « Europe » dans toute l'acception qu'il recouvrait à la fin du XVIIIe siècle et tout au long du XIXe siècle. Or, l'ensemble des candidats ont traité de cette question comme si, au XIXe siècle, « Europe » et « France » ne recouvraient qu'une seule et même réalité ! Il va sans dire que, pour des raisons historiques que nous n'explicitons pas ici, et pour des raisons qui tiennent au degré d'influence exercé par le modèle français plus que tout autre modèle, il était, nous semble-t-il, légitime d'insister davantage sur le modèle français. Mais pour cela, il fallait que le candidat justifie et assume son choix ; celui de se limiter au modèle français. Les choses ne vont pas de soi ! C'est ce que nous voulons souligner ici.

Ensuite, il eût été opportun, lors de cette lecture du sujet, de s'arrêter sur le vocable « **modèle** ». A lui seul, ce terme aurait pu constituer une clef de problématisation de la question. Comment une classe de lettrés (principalement des hommes du sérail) arabes, tunisiens, qualifiés ici de « réformistes » ont-ils pu admettre et, par la suite, défendre l'idée de se référer à un **système/modèle** civilisationnel étranger, exogène, occidental et, qui plus est, de référence chrétienne. Ces réformistes n'ont-ils pas tenté de concilier le modèle européen en réhabilitant quelques principes puisés dans leur propre système traditionnel ? Dans quel (s) domaine (s) la part de l'indigène a-t-elle été plus grande que celle de l'allogène ? Puis, quelles sont les difficultés pratiques et les écueils idéologiques que ces réformistes ont rencontrés dans leur action de légitimation d'une telle entreprise de bouleversement des valeurs traditionnelles, qu'elles soient politiques (exercice du pouvoir), économiques, juridiques, ou sociales. Dans quelles proportions et par quel (s) moyen (s) (voyages entre autres) ces réformistes ont-ils intégré ces nouvelles données, ces **modèles**, qui n'étaient pas sans présenter quelques incompatibilités avec leur propre système de valeurs.

Enfin, le questionnement du libellé aurait amené le candidat à interroger un troisième vocable : « **les réformistes** ». Sans entrer – comme ce fut le cas dans certaines copies - dans un stérile développement lexical sur la distinction que l'on peut faire entre « réformiste » et « réformateur », il eût été utile d'explicitier ou, à tout le moins, préciser à quelle entité renvoie ce vocable. A vrai dire, le réformisme tunisien renvoie-t-il à un courant (de pensée), ou à de simples initiatives ponctuelles et personnelles ? De quels « réformistes » parle-t-on ? Quels sont leurs profils (entre un Ḥayr Al-Dīn idéaliste et un Abū Al-Ḍiyāf pragmatique) ? Constituent-ils un vrai mouvement dans l'histoire de la Tunisie ? S'agit-il d'une ou de plusieurs générations de réformistes ? Ont-ils subi les mêmes influences ? Ont-ils eu les mêmes « champs d'application » pour leurs idées réformatrices. Et enfin, dans quelle mesure ont-ils réussi dans leur entreprise ?

Ce sont-là autant de questions dont les réponses sont déterminantes pour le choix du plan de la dissertation et qui pourraient indubitablement constituer la trame de l'argumentaire à mettre en œuvre.

Le candidat l'aura compris, il n'est pas nécessaire d'être historien pour réussir une dissertation portant sur un sujet d'histoire. Il suffisait d'avoir bien fréquenté le corpus au programme et d'avoir, bien sûr, effectué des lectures de quelques ouvrages figurant dans la bibliographie. Il fallait ensuite, pour réussir sa dissertation, avoir tout au long de la

préparation, mené une réflexion personnelle sur la question telle qu'elle est énoncée dans le programme publié par le ministère. Le jury insiste bien sur la « réflexion personnelle ». En effet, ce qui a été préjudiciable à bon nombre de candidats lors de cette session c'est qu'ils ont été tentés de réutiliser leurs notes de cours sans discernement.

Ensuite, les résultats de l'analyse du sujet devaient être présentés par les candidats dans une introduction et non dans la première partie de la dissertation.

Malheureusement, dans leurs introductions, beaucoup de candidats se sont attachés à énoncer quelques vagues considérations sur les velléités coloniales de la France et des Européens. Il va sans dire que de telles considérations, fussent-elles avérées, si elles ne s'insèrent pas dans une trame argumentative, elles dénotent une grande naïveté et un manque de discernement que le jury se doit de sanctionner dans une copie.

Sur le plan méthodologique, le jury rappelle qu'une introduction ne commence pas directement, comme il a pu le constater dans de nombreuses copies, par l'annonce du plan. De même qu'il faut éviter de consacrer – comme l'ont fait plusieurs candidats – l'introduction, voire toute la première partie de la dissertation, à un long résumé des œuvres aux programmes (*Aqwam al-masālik*, etc.)

Outre ces considérations sur la problématisation du sujet et l'élaboration de l'introduction, le jury rappelle enfin que l'exercice de la dissertation est une discussion critique et mesurée sur la pertinence d'une formulation. Il faut donc en peser les termes avant de pouvoir mettre en lumière ses limites ou au contraire son bien-fondé. Ce n'est qu'après cette analyse que le candidat pourra annoncer les aspects sous lesquels il entend traiter le sujet et engager sa démonstration. Si ce travail préparatoire a été bien réalisé, le candidat sait à quelle conclusion il veut parvenir. Sa pensée gagnera en cohérence et sa démonstration en rigueur. Le correcteur pourra en suivre le cheminement, en repérer les parties clairement identifiables (sauts de ligne, paragraphes, transitions...). Dans sa conclusion, après avoir rappelé l'essentiel de son argumentation, le candidat pourra répondre à la question posée avant d'élargir la perspective. Cette démonstration ne prendra toute sa force que si elle s'appuie sur des **citations** précises et exactes, sur des références judicieusement choisies.

Citer les sources (les écrits des réformistes) permettait indubitablement de nourrir régulièrement la réflexion par des cas concrets, correctement situés dans l'espace et dans le temps. Les exemples devaient être présentés clairement. Leur absence, leur rareté ou leur pauvreté ont été sanctionnées, d'autant que les étudiants d'aujourd'hui ont tendance à se contenter d'idées générales, parfois bonnes, mais énoncées de manière trop abstraite.

Enfin, n'oublions pas qu'il s'agissait d'une dissertation portant sur un sujet d'histoire. Le jury était en droit d'attendre de la part des candidats une bonne maîtrise des dates et des événements clefs. Le jury a pu lire dans certaines copies : « les *Tanzimats* en 1939 (sic.) », « *Qabādū* traduit « l'art de la guerre » en 1944 (sic.) », ou plus éloquent encore « la Compagne (sic.) de Bonaparte en 1802 (sic.) ou la « révolte interne de 1964 (sic.), etc.

Langue et expression :

Chaque session apporte son lot de perles. Certes, elles pimentent la correction, mais en faire le relevé peut sembler improductif. Nous voudrions toutefois mettre en garde contre quelques travers assez répandus. Mieux vaut ainsi éviter les clichés, familiarités ou trivialités : « Surtout que l'homme fort d'antan est aujourd'hui malade », « La réforme n'était qu'une coquille vide parce que rien ne peut être mis dedans, c'était comme si l'on voulait enfermer un éléphant dans un écrin », « Les réformistes tunisiens sont une suite logique du réformisme dans le monde arabe. », « En moi est entré le mal d'amour comme un poison mêlé de miel, je m'en suis délecté, sans savoir que, dans ce nectar, était la mort. (Ici, le candidat illustre par un vers du célèbre al-Mutanabbī l'inefficacité des réformes entreprises et leur aboutissement au protectorat) ».

Il est assez fréquent de trouver des fautes d'orthographe même dans les copies moyennes : « authomane », le « précorat », la « tunisie », « musulmant », « la **compagne** de Bonaparte », « le meilleur exemple qu'on puisse **cité** », « un échange **culturelle** », « **on** regardant...., on **comprend** », « **ses** réformistes tunisiens se sont inspirés... », « **autres** les voyages, il y a ... », etc.

Pour ce qui est de la translittération, les meilleurs candidats (rares) la maîtrisent convenablement. D'autres en ignorent les principes élémentaires. Nous ne donnerons ici que quelques exemples d'erreurs grossières commises sur des noms propres ou des titres d'ouvrages : « hérédine (sic) at-tunsi (sic) », « aqwām (sic) al masalīk (sic) ». Rappelons qu'une translittération parfaite (suivie de la traduction du mot ou de l'extrait) est exigée d'un arabisant. Le jury a évidemment sanctionné les copies, fort nombreuses, qui présentaient des fautes de translittération.

En conclusion, nous dirions que la dissertation reste un exercice universitaire et qu'il convient de se conformer à ses normes. La réussite de certains candidats cette année encore prouve bien qu'au prix d'un entraînement régulier et du respect des conseils prodigués, l'objectif n'est pas hors d'atteinte.

3.3. EPREUVES DE TRADUCTION

A/Version :

Notes obtenues :

16 (1) ; 14 (1) ; 12 (3) ; 11 (2) ; 10 (2) ; 09 (2) ; 08 (1) ; 07 (2) ; 06 (4) ; 05 (7) ; 04,5 (1) ; 04 (4) ; 03,5(1) ; 03 (6) ; 02 (7) ; 01,5 (2) ; 01 (14) ; 0,5 (6).

Cette année encore, les copies de version sont d'un niveau insuffisant : 48 copies sur 69 (soit 69%) obtiennent moins de 05/20, et seules 9 copies (soit 13%) obtiennent plus de 10/20. La cause principale revient au niveau alarmant en français des candidats qui se destinent à l'enseignement dans le cadre du système français..

Le texte proposé à la traduction est tiré du roman de Ibrāhīm Al- Kūnī « نزييف الحجر » (*Le saignement de la pierre*) publié en 1990 par les éditions Riad el-Rayyes Books. Romancier libyen contemporain, né en 1948, Ibrāhīm Al- Kūnī est issu d'une famille touarègue. C'est l'auteur d'une œuvre abondante et originale dont l'espace de référence est l'immense désert saharien où les mythes touaregs, l'héritage arabo-islamique et la culture de l'Afrique noire subsaharienne se mêlent pour constituer un réel indissociable du merveilleux. Dans le « sang des pierres », Asūf, fils du désert a été élevé loin des hommes. Son univers est celui des légendes que les nomades se transmettent dans le sud libyen. Devenu orphelin, Asūf doit subir une épreuve initiatique : capturer un mouflon, animal mythique qui a causé la mort de son père. La lutte dans les paysages sahariens se conclut par une bouleversante révélation : Et si l'animal pourchassé n'était que la réincarnation de son père ?

Le texte ne présentait pas de difficulté particulière hormis son caractère descriptif. Il requérait une lecture attentive et une analyse rigoureuse car il fallait tout d'abord se représenter la scène, dans ces hautes montagnes sacrées, creusées de grottes aux parois recouvertes de peintures rupestres et repérer les imbrications du passé et du présent. Il ne présentait guère de difficultés lexicales mais exigeait de réfléchir à la mise en contexte de ce lexique. De nombreux candidats maîtrisent mal le français et ont une connaissance approximative de la langue arabe. La faible connaissance du français s'est révélée par la méconnaissance de la palette des temps du passé en français, la non maîtrise de la concordance des temps cruciale dans ce texte où alternent description et narration et d'importantes difficultés lexicales ainsi qu'un lexique pauvre si ce n'est fautif. Nous rappelons qu'un professeur de langue vivante doit non seulement avoir un excellent niveau dans la langue qu'il enseigne mais qu'il doit aussi, en France, avoir une parfaite maîtrise de la langue française. Le jury a fortement sanctionné les copies dont le français était déficient, voire indigent, et a par ailleurs valorisé les copies qui avaient su rendre la cohérence du texte dans une langue correcte.

Analyse des copies :

Il ne s'agit pas de faire un inventaire exhaustif des erreurs relevées dans les copies sur un texte somme toute relativement simple dans sa composition et sa langue, mais d'attirer l'attention sur celles qui ont été les plus fréquentes et qui ont nui gravement à la cohérence de la traduction.

Lexique :

Les problèmes de lexique rencontrés par la majorité des candidats sont nombreux et relèvent soit du contresens, c'est à dire d'une mauvaise compréhension de l'arabe ; soit de maladresses de traduction, dues à une maîtrise insuffisante du français. Certains candidats ne distinguent pas les niveaux et les registres de langue, allant jusqu'à faire un usage inconsidéré du registre familier, voire argotique. Certains termes relatifs au culte musulman ont été jugés

intraduisibles comme صلاة العصر : « prière de l'asr » ou bien كِبْر للصلاة, rendu par « la grandeur immense de Dieu »

Plus généralement, les lieux de contresens se concentrent sur les termes relatifs à la géographie et aux sentiments, nombreux dans ce texte.

Le terme de أحراش a donné lieu aux traductions les plus diverses et les plus fantaisistes : « brousse », « prés », « herbes sauvages », « prairies », « roseaux », « hauteurs », là où « fourrés » ou « buissons » semblaient plus appropriés

Certains candidats semblent ne pas tenir compte du contexte lorsqu'ils traduisent par exemple le mot حصن par « forteresse, château fort, citadelle, enceinte, muraille, bastion », là où le terme de « refuge » est mieux adapté à désigner un lieu où peut se cacher un animal comme le mouflon ! De même l'adjectif منبع qui qualifie ce « refuge » est « inexpugnable » ou inaccessible, mais en aucun cas « discret »

Une attention particulière doit être portée aux « faux amis » ou aux interférences avec le dialectal : ainsi الوادي n'est ni un « fleuve », ni « une rivière », ni « le bas de la montagne » ou « la plaine », mais une « vallée ». De même que les mots de لغة et لسان doivent être traduits avec beaucoup de soin, en évitant la répétition du mot « langue ».

Restons sur le lexique de la montagne qui ne semble pas être familier à la plupart des candidats pour signaler les maladresses dans l'expression en français de التجويف الصخري : il s'agit tantôt du « milieu du rocher », de « l'intérieur du rocher », des « bords irréguliers du rocher » ; tantôt du « relief des roches » ou encore « le trou de la pierre », là où nous aurions plutôt vu « l'anfractuosité du rocher ».

يرتع بجواره a fait l'objet de multiples contresens : c'est tantôt « s'y installe », tantôt « s'amuse » ou encore « en train de manger de l'herbe avec grand appétit ». D'autres ont compris « tournait dans les environs » ou « gambadait dans la forêt », très loin du sens du verbe « paître » qui convient aux troupeaux.

تقبل نحوه ذكورها a donné lieu à un grossier contresens, car il a été lu tout d'abord comme تُقبِّل et non comme تُقبِّل. Par conséquent, cela a donné en français : « embrassèrent leurs mâles ». Pour d'autres, il s'agissait de تقبل (accepter) « acceptant leur présence » ! Ceux qui ont compris le sens de أقبل (s'approcher) l'ont confondu avec « rapprocher », ce qui donne « elles rapprochèrent de lui leurs mâles »

Le registre des sentiments a subi le même sort : ainsi, يداري ارتباكاه ne pouvait être traduit par « gérer son désarroi », pas plus que par « cacher son angoissement ». On aurait aimé lire « par exemple « dissimuler son trouble » et non le barbarisme « troublance ».

Par ailleurs, تنشئ اطرافه من الدهشة exprime bien la métaphore d'une paralysie des membres du personnage d' Asūf due à la stupeur, sans aller jusqu'à imaginer qu'il était « tétanisé par sa perplexité » ou qu'il « perdait le mouvement d'étonnement » ou qu'il « sentait par étonnement que ses membres étaient coupés ».

أصبح الودان ينقاد إليه : « le mouflon devint agréable à manipuler » est un parfait contresens, le candidat se laissant emporter par un excès d'empathie jusqu'à imaginer une « manipulation » de l'animal par l'homme. De même, un autre candidat parle de « condoléances », traduction littérale et communément admise pour le verbe تعزیه, mais parfaitement inappropriée dans ce contexte.

Le registre familier a été abondamment sollicité pour exprimer l'émotion, notamment dans l'interjection الويل لك qui devient en français : « au diable », « oh là là », « l'enfer à toi », là où « gare à toi » convenait mieux au contexte. De même, certains candidats se permettent d'écrire « il jouait avec » sans autre complément.

Syntaxe :

Un futur enseignant appelé à encadrer des élèves de collège et de lycée se doit de maîtriser la syntaxe de la langue française. Malheureusement, dans une grande majorité des copies, la concordance des temps est totalement négligée au profit de l'emploi du passé composé, au motif que c'est l'équivalent de l'accompli, الماضي, ou encore du passé simple, avec l'idée que le français utilise exclusivement le passé simple dans le récit. C'est ainsi que des copies entières étaient rédigées au passé simple révélant par là même des lacunes flagrantes dans la conjugaison, notamment au pluriel.

La première phrase du texte a rarement été traduite correctement :

ainsi حدث ما خشي منه أسوف طول النهار a été traduit presque partout par un imparfait, rarement un passé simple, alors que l'emploi du plus-que-parfait était impératif : (à ce moment là) eut lieu ce que Aswef avait craint (ou redouté) toute la journée

تجيئه القطعان : « il vient le voir » reste énigmatique, car on se demande à qui renvoie ce pronom masculin singulier, sachant que القطعان est un pluriel (les troupeaux). La syntaxe des pluriels non humains en arabe exige des accords au féminin singulier, mais en aucun cas au masculin. Cette confusion des genres se retrouve à chaque fois qu'il est question du mouflon et plus généralement des animaux cités dans ce texte : les chèvres الماعز (confondues avec des brebis), les troupeaux et les mâles (des mouflons).

Nombre de copies révèlent des lacunes graves dans la syntaxe des subordonnées, qu'elles soient relatives (confusion des pronoms relatifs et de leur emploi) ou conditionnelles (les candidats ne semblant pas en connaître leur fonctionnement). En voici quelques exemples éloquentes :

حمد الله أن قابيل و مسعود لم يلحظا الحيوان : il remercia Dieu que Qābil et Mas'ūd « ne virent pas » ou encore « du fait que Qabil et Masud n'eurent aperçu » là où il aurait mieux valu mettre « n'aient pas vu »

منذ أن رأى أباه في عيني الودان : « dès que Aswef eu vu son père » à la place de : depuis que Asūf avait vu son père dans les yeux du mouflon.

حتى تعبر البلوى "jusqu'à que le malheur passera", ou bien « jusqu'à ce que tu traverseras » très maladroit, alors que l'idée est d'attendre la fin du danger.

تسلل إليه قبل أن يفقد الوعي : « il s'est avancé vers lui avant que ce dernier ne perd connaissance » où l'on voit la juxtaposition du passé composé et du présent du subjonctif, incompatibles, là où il est plus logique de lire, dans un récit au passé : il s'était glissé vers lui avant qu'il ne perdit connaissance.

كان يخرس « il se muait » pour dire : il restait muet, ou bien il se taisait.

أحس الحيوان لا يزال يقف خلف ظهره « il sentit que l'animal fut toujours derrière lui » alors qu'il fallait traduire « il sentit que l'animal était toujours derrière lui ».

Plus généralement, la conjugaison française, même dans certaines bonnes copies, semble encore poser problème aux candidats : « Qabil et Masud ne remarquâmes pas », il les observas » avant qu'il s'évanouie », « il perda », « ils le consolâmes ».

الودان عرفه الآن « le mouflon le connaissait » alors que le verbe عرف suivi de الان doit être traduit par « reconnaître ».

Nous ne saurions clôturer cet inventaire des fautes à éviter sans attirer l'attention des candidats sur les références à traduire : nom de l'auteur, titre et éditeur, souvent négligées pour ne pas dire complètement oubliées. Rappelons que le titre de l'œuvre doit être traduit, le nom de l'auteur transcrit en respectant les règles de transcription ou la graphie commune (s'il s'agit d'un auteur connu).

On ne saurait recommander aux candidats qui préparent le concours, la lecture intensive d'ouvrages littéraires dans les deux langues ainsi que la pratique régulière, si ce n'est intensive de la traduction.

Proposition de traduction :

A cet instant, se produisit ce que Asūf avait redouté tout au long de la journée : derrière un rocher, exactement en face de lui, pointa la tête d'un mouflon qui se dressa et se mit à observer leurs mouvements dans la vallée. Asūf détourna rapidement la tête et remercia Dieu que Mas'ūd et Qābil n'aient pas remarqué l'énorme animal. Puis, afin de dissimuler son trouble et détourner leur attention, il leva la tête et appela à la prière, celle de l'après midi. Il sentit que l'animal se tenait toujours derrière son dos et les observait depuis l'anfractuosité du rocher. Le pauvre animal avait reniflé son odeur et s'était rassuré quant à la présence des visiteurs. A présent, le mouflon avait pris l'habitude de venir vers lui, de paître à ses côtés dans de grands troupeaux, depuis qu'il avait cessé de manger de la viande, depuis l'incident du précipice, depuis qu'il avait vu son père dans les yeux du puissant mouflon qui l'avait sauvé de la mort puis s'était glissé à ses côtés avant qu'il ne perde connaissance.

Les troupeaux venaient le rejoindre dans les pâturages, ils se mêlaient aux chèvres. Les mâles s'approchaient de lui, reniflaient ses vêtements de leurs museaux, le contemplaient de leurs yeux doux et énigmatiques qui s'exprimaient par mille langues et parlaient mille idiomes sans émettre le moindre son, puis s'en allaient paître dans les broussailles.

Au début, il restait muet, les membres paralysés par la stupeur. Puis avec le temps, il s'habitua. Il s'était mis à les cajoler, à leur parler, à leur raconter des histoires, à leur confier ses soucis : la rudesse du désert, sa crainte du genre humain. Ils le consolait alors de leurs yeux qui s'exprimaient par mille langues et parlaient mille idiomes sans émettre aucun son.

Le mouflon le reconnaissait maintenant, il voulait venir le saluer. S'il venait, il tomberait aux mains des sauvages, il tomberait aux mains de ceux qui ne mangent que la chair de gazelles et de mouflons.

Gare à toi, va-t-en ! Saute dans les profondeurs de la montagne, toi, qui en es l'âme! Retourne dans ton abri secret et inexpugnable, dis à ton refuge de t'engloutir, le temps que disparaisse le danger.

Il termina sa prière, réitéra ses invocations à la montagne afin qu'elle sauve son âme, puis se retourna : le mouflon avait disparu.

Ibrāhīm Al- Kūnī, *Le saignement de la pierre*, Riad El Rayyes Éditions, 1990.

B/Thème

Notes obtenues :

18 (1), 17 (1), 16 (1), 12 (5), 11 (1), 10,5 (1), 10 (3), 9 (2), 8 (4), 6 (2), 5 (2), 4 (8), 3 (4), 2,5 (1), 2 (3), 1,5 (2), 1 (19), 0,5 (7), 0 (1).

Le texte présentait des difficultés d'ordre lexical peu nombreuses mais méritant tout de même réflexion (Siamois, fourmilière, imperceptible, opiniâreté, Cafrerie), et de plus grandes difficultés syntaxiques, notamment le conditionnel de la deuxième partie.

L'ensemble des copies montre une certaine difficulté chez un grand nombre de candidats à comprendre le français. Ainsi "infortunées" a souvent été compris comme فقيرة , "imperceptibles" a donné lieu à des interprétations allant jusqu'à متطرف.

Par ailleurs l'arabe manque trop souvent de précision : erreurs sur les schèmes : سامح et تسامح n'ont pas le même sens. Sur le lexique : si le mot "éternité" en français désigne bien l'avant et l'après, l'arabe distingue entre أبد et أزل , et l'idolâtrie n'est pas la زندقة .

Plus gênantes, car plus basiques, sont les erreurs trop fréquentes dans le rendu de "haut", qui ici ne peut en aucun cas être عال ou la confusion entre سأل et طلب, qu'on pardonne déjà difficilement en 3ème.

La syntaxe est trop souvent fantaisiste. Le correcteur est particulièrement agacé lorsque les

candidats ignorent superbement l'accord au féminin pluriel, les diptotes, ou même ne font pas de différence entre le نعت et le مضاف إليه. Ces confusions sont impardonnables.

Proposition de Corrigé :

(Pour des raisons informatiques, la waṣla du alif n'est pas notée, de même que le sukūn sur le lām suivi d'un alif. Ils sont indispensables dans les copies au concours)

لَا حَاجَةَ لَنَا إِلَى مَهَارَةٍ فَائِقَةٍ وَلَا فَصَاحَةٍ بَارِعَةٍ لِنُثَبِّتَ أَنَّهُ يَجِبُ عَلَى الْمَسِيحِيِّينَ التَّسَامُحُ فِيمَا بَيْنَهُمْ. بَلْ
أَذْهَبُ إِلَى أْبَعَدِ مِنْ ذَلِكَ ، وَأَقُولُ لَكُمْ إِنَّ عَلَيْنَا اعْتِبَارَ الْبَشَرِ جَمِيعًا إِخْوَانًا لَنَا. مَاذَا ؟ أَحْيِي التُّرْكِيَّ ؟ أَحْيِي
الصِّينِيَّ ؟ الْيَهُودِيَّ ؟ السِّيَامِيَّ ؟ أَجَلْ ، وَبِدُونِ شَكِّ. أَفَلَسْنَا جَمِيعًا أَبْنَاءَ أَبِي وَاحِدٍ وَمَخْلُوقَاتٍ إِلَيْهِ وَاحِدٍ ؟
لَكِنَّ تِلْكَ الشُّعُوبَ تَحْتَقِرُنَا. لَكِنَّهُمْ يَرْمُونَنَا بِالْكَفْرِ ! إِذَنْ ، سَوْفَ أَقُولُ لَهُمْ إِنَّهُمْ لَعَلَى خَطَأٍ عَظِيمٍ. يَبْدُو لِي
أَنَّي قَدْ أَسْتَطِيعُ عَلَى الْأَقْلِّ إِثَارَةَ دَهْشَةٍ إِمَامٍ مُتَكَبِّرٍ الْإِصْرَارِ [...] إِذَا مَا خَاطَبْتَهُمْ تَقْرِيْبًا عَلَى النَّحْوِ الْآتِي :
« هَذِهِ الْكُرَةُ الصَّغِيرَةُ ، الَّتِي لَا تَعْدُو أَنْ تَكُونَ مُجَرَّدَ نَقْطَةٍ ، تَدُورُ فِي الْفَضَاءِ مِثْلَهَا كَمِثْلِ الْعَدِيدِ مِنَ الْكُرَاتِ
الْأُخْرَى . إِنَّنَا تَائِهُونَ فِي ذَلِكَ الْخِضْمِ الشَّاسِعِ . وَالْإِنْسَانُ ، بِقَامَتِهِ الَّتِي تَبْلُغُ نَحْوَ الْخَمْسَةِ أَقْدَامٍ ، لَشَيْءٌ تَائِهٌ
فِي الْخَلِيقَةِ. وَهَا هُوَ أَحَدُ تِلْكَ الْكَائِنَاتِ الَّتِي لَا يَكَادُ يُدْرِكُهَا الْبَصَرُ يَقُولُ لِجِيرَانِهِ فِي جَزِيرَةِ الْعَرَبِ أَوْ فِي
مَجَاهِلِ إفْرِيقِيَا :

« أَنْصِتُوا إِلَيَّ ، فَإِنَّ رَبَّ تِلْكَ الْعَالَمِينَ قَدْ وَهَبَنِي قَبْسًا مِنْ نُورِهِ : يُوجَدُ عَلَى الْأَرْضِ تِسْعُمِائَةِ مَلْيُونٍ مِنَ النَّمْلِ
الصَّغِيرِ أَمْثَالِنَا ، لَكِنَّ الْإِلَهَ لَا يُحِبُّ مِنْهَا إِلَّا مَجْمُوعَةً وَاحِدَةً هِيَ مَجْمُوعَتِي. أَمَّا الْمَجْمُوعَاتُ الْأُخْرَى فَإِنَّهُ
يَمْتَقْتُهَا مِنْذُ الْأَزْلِ. فَمَجْمُوعَتِي وَحْدَهَا سَوْفَ تَحْظَى بِالسَّعَادَةِ وَمَا يُصِيبُ غَيْرَهَا سِوَى الشَّقَاءِ الْأَبَدِيِّ. »
يُحْتَمَلُ أَنَّهُمْ سَوْفَ يُوقِفُونِي عِنْدَئِذٍ سَائِلِينَ مِنَ الْمَجْنُونِ الَّذِي فَاهَ بِتِلْكَ التُّرْهَةِ. سَأَكُونُ إِذَنْ مُجْبَرًا عَلَى
الرَّدِّ : « أَنْتُمْ أَنْفُسُكُمْ الْقَائِلُونَ ». ثُمَّ أَبْذُلُ جُهْدِي لِتَهْدِيَتِهِمْ، إِلَّا أَنَّ الْأَمْرَ سَيَكُونُ عَسِيرًا جَدًّا .

فولتير ، "بحث في التسامح" ، الباب الثاني والعشرون ، فوليو ٢٠٠٧ .

4. EPREUVES ORALES RESULTATS ET COMMENTAIRES

4.1. EPREUVE EN ARABE HORS-PROGRAMME

Notes obtenues :

15 (1), 13 (1), 11 (1), 10,5 (1), 10 (1), 4 (1), 3 (1), (abandon).

Les sujets suivants ont été proposés aux candidats :

1. *La langue arabe, langue préservée ou menacée ?*

جورجي زيدان، "التأليف في اللغة العربية" (أول طبعة دار الهلال، القاهرة، 1937)، من مختارات، وزارة الثقافة، دمشق 2005 .
ابن خلدون، "في أن ملكة اللسان غير صناعة العربية ومستغنية عنها في التعليم"، من المقدمة، خزانة ابن خلدون، تحقيق عبد السلام الشدادي، الجزء الثالث .

Les deux textes traitent de la « corruption » de la langue arabe face à ce qui est considéré comme une agression des langues extérieures. Ibn Ḥaldūn déplore que l'*habitus* de la langue (*malaka*) soit en déperdition, en particulier chez les non-Arabes du Maḡrib et d'Ifrīqiyya ; tandis que Ḡurḡī Zaydān prodigue des conseils pour bien rédiger en langue arabe, tâche qu'il a à coeur de mener dans un contexte où trop de ses contemporains s'abandonnent selon lui à l'écriture en français ou en anglais.

Les deux textes reprennent le topique bien connu du processus de corruption de la langue dès lors que les règles de grammaire (et en particulier du *i'rāb*) sont négligées par les locuteurs, c'est-à-dire ceux pour qui la pratique de cette langue n'est pas instinctive (cas des Berbères pour Ibn Ḥaldūn, opposés aux Andalous pris en exemple pour leur éloquence). Ḡurḡī Zaydān explique quant à lui qu'il faut immanquablement imiter le style des Anciens pour parvenir à maîtriser la *malaka*.

Si les deux textes réagissent de la même façon dans un réflexe de protection de la langue, chacun d'eux s'inscrit dans une époque et un horizon propres. Ibn Ḥaldūn, homme du XIV^e s., préfigure la période dite de décadence que vit la culture arabe jusqu'au XIX^e s. Ḡurḡī Zaydān, dont le texte a été produit dans le premier tiers du XX^e s., tient à exprimer en langue arabe claire et pure les acquis de la modernité et du progrès qu'il puise dans les oeuvres scientifiques rédigées en français et en anglais.

C'est de cette façon que la Nation (*umma*) pourra se relever de sa lente décadence.

2. *Le théâtre, un art importé d'Occident*

مارون النقاش، "تمهيد لمسرحية البخيل"، من أرزة لبنان (1869) .
محمد المويلحي، "العمدة في الملهى"، من حديث عيسى بن هشام، دار الجنوب للنشر، تونس .

Les textes proposés à l'appariement exposaient une problématique en relation avec l'apparition et la découverte du genre "théâtre" dans l'Orient arabe de la *Nahḍa*.

Le premier extrait, sous la plume de Mārūn al-Naqqāš (1817-1855) était tiré de l'introduction de sa pièce de théâtre *al-Baḥīl*, libre adaptation de *l'Avare* de Molière.

Dans le sillon d'un Rifā^ca al-Ṭaḥṭāwī, l'auteur, fonctionnaire des Douanes à Beyrouth, se rendit en Europe où il lui fut donné d'assister à des représentations de théâtre et d'opéra. Dans un style encore emprunt de classicismes où règnent les effets d'assonances, M. al-Naqqāš investit et tente un lexique nouveau : ainsi, *marsaḥ* pour théâtre, prime tentative d'arabiser ce genre dont on sait qu'il ne connaîtra pas de lendemain si ce n'est sous la forme de *masraḥ* ; d'autres termes qu'il propose sont simplement transcrits de l'italien : *brūza* pour théâtre en prose non mis en musique, puis *kūmīdyā*, *drāmma* et *trāḡīdyā*. Toutefois au-delà d'une terminologie à initier, al-Naqqāš voit positivement dans le théâtre un moyen d'amender la nature humaine (*tahḏīb al-ṭabā'i*) tout en proposant un divertissement nécessaire (*min zāhiriḥā maḡāz wa muzāḥ wa bāṭīnuḥā ḥaqīqa wa ṣalāḥ*).

La position de Muḥammad al-Muwayliḥī (1868-1930), évoquée dans le second texte tiré du Ḥadīṭ Ḥīṣā b Hiṣām (publié en 1907), se montre moins tranchée :

une représentation théâtrale à laquelle assistent le maire (*Ḥumda*), Ḥīṣā b Hiṣām et un ami est l'occasion de faire le point sur la question. La comédie corrige-t-elle les manières ou corrompt-t-elle les mœurs ? Le Pacha souligne le ridicule de la représentation à laquelle il vient d'assister, n'y voyant que *naqā'iṣ* et *raḏā'il* (vices et travers). L'occasion est donc donnée à Ḥīṣā b Hiṣām de s'exclamer *ḥāḏā huwa ltiyatr*, c'est cela le théâtre ! Loin de corrompre, il est source de culture et de lettres (*aṣl al-taṭqīf wa l-ta'dīb*) et un modèle pour la vertu et la morale. Le texte ne se prive pas de piocher dans le fond lexical classique et religieux au travers d'expressions comme *maḥāsīn al-aḥlāq* ou *al-amr bi-l-ma'rūf wa al-nahy 'an al-munkar*. Ce passage est intéressant en cela qu'il s'achève sur l'expression d'une voie médiane exprimée par l'ami (*al-Ṣadīq*) : ce qui est bon pour les Occidentaux ne l'est pas obligatoirement pour les Orientaux et vice-versa. "Ce que l'on applaudit à Londres (*Lūndra*) est dénigré à Khartoum, la vérité à Rome (*Rūmiyya*) est mensonge à La Mecque !"

En résumé, ces textes pouvaient être abordés au travers d'une problématique assez traditionnelle utilisée dans le traitement des textes de la période de la *Nahḏa* : découverte et rejet, vices et vertus de l'Orient et de l'Occident, etc. Des commentaires sur le choix de la terminologie et du lexique (néologismes, emprunts, toponymes, etc.) devaient éclairer l'analyse. Ces textes se prêtaient également à un questionnement proprement générique concernant les sources du théâtre arabe, occidentales ou orientales (*maqāmāt*, gestes populaires, théâtre de rue, *Aragūz* / *Qaraqūz*, etc.).

3. La langue arabe, entre règles théoriques et usage

مصطفى لطفي المنفلوطي، "زيد وعمرو"، من النظرات، الجزء الثاني .
الإمام عبد القاهر الجرجاني، "إفساد التقليد للذوق والفهم في الفصاحة" و: الخطأ في علم الفصاحة وكلام
الأولين في اللفظ"، من دلائل الإعجاز، المكتبة العصرية، بيروت، تحقيق د. حسن الأيوبي .

Dans une configuration typique de textes de la période de la *Nahḏa* (anecdote qui précède une argumentation plus abstraite), Muṣṭafā Luṭfī al-Manfalūṭī met en scène un vizir du temps des Turcs dénommé Daoud Pacha prenant ombrage du fait que son nom ne comporte pas les deux *wāw* que son rang et son titre exigent. Interrogeant les grammairiens de Bagdad sur cette anomalie orthographique, chacun d'eux énonce les règles de grammaire qui ont abouti à cet état de fait, sans parvenir à le persuader du bien-fondé de cette règle. Mécontent de la réponse de ces derniers, il les jette en prison l'un après l'autre jusqu'à vider Bagdad de ses savants grammairiens. Le dernier d'entre eux, qui est également leur maître, parvient à lui expliquer que 'Amr a dérobé le *wāw* de Dā'ūd, et qu'ainsi, ces deux prénoms ont conservé dans la langue la trace de ce forfait.

S'appuyant sur cette anecdote dont il fallait déceler la force satirique (critique du pouvoir turc, ignorance des vizirs, impuissance des savants en matière de langue à expliquer clairement les règles orthographiques...), l'auteur livre une critique en règle de l'enseignement traditionnel tel qu'il s'exerce en Égypte et, en l'espèce, à al-Azhar, les cadres de cette dernière institution étant incapables de puiser dans une langue claire et connue de tous les exemples qui servent à forger la grammaire.

Le texte d'al-Ġurġānī, six siècles plus tôt, ne dit pas autre chose. Très explicitement, il procède à une critique des grammairiens (*nuḥāt*) qui puisent leurs exemples dans une langue vétuste et dont l'usage n'est plus attesté à son époque. La notion de *taqlīd* est explicitement mise en cause. Il s'agit chez cet auteur de montrer qu'une sémantique (*ʿilm al-maʿānī*) doit accompagner le *naḥw* pour avoir une connaissance complète de la langue et ne pas condamner à être enfermée dans des exemples tombés en désuétude dans l'usage de ses contemporains.

4. Regard de deux géographes arabes sur l'Alexandrie médiévale

ابن جبیر، "ذكر بعض أخبار الإسكندرية وآثارها"، "منار الإسكندرية" و"مناقب الإسكندرية" من الرحلة، دار صادر، بيروت .
الشريف الإدريسي، "وأما الإسكندرية..."، من نزهة المشتاق في اختراق الآفاق، المجلد الأول، مكتبة الثقافة الدينية، القاهرة .

L'ensemble des prestations des candidats a révélé un certain nombre de travers qui, quoique régulièrement évoqués par les rapports des concours des années précédentes, continuent à plomber cette épreuve. Pourtant, respecter les règles et « jouer le jeu » d'une épreuve d'admissibilité au CAPES ne requiert pas des candidats des exigences insurmontables. Faire fi de quelques règles minimales expose immanquablement à une sanction dans la notation et révèle aux yeux du jury une certaine négligence dans l'aptitude à respecter des normes que l'on attendrait de tout enseignement face à des élèves.

En premier lieu, le temps pris par les différents exposés a été, dans la plupart des cas, insuffisant. Tenir un exposé en 24 ou 25 minutes, au lieu de la demi-heure demandée, dénote des difficultés dans la construction générale d'une argumentation qui peut aisément s'étendre sur un temps plus long au regard du contenu proposé par les différents textes soumis à la réflexion et l'analyse des candidats.

Sur le plan de la rigueur dans l'articulation, le jury s'est également étonné que nombre de candidats annoncent un plan que l'on ne retrouve pas dans le corps de leur exposé. Faut-il rappeler que, si l'annonce du plan est appréciée, le jury s'attend à ce que ce plan soit respecté lors de l'exposé ? De la même façon, l'utilisation du tableau mis à la disposition des candidats est souvent appréciée ; mais, s'il s'agit simplement d'y faire figurer un plan dont, par ailleurs, l'annonce ne prend qu'une poignée de secondes, il peut se transformer en outil encombrant dont la simple fonction semble de voir s'écouler un temps précieux et de tourner le dos à l'auditoire !

En troisième lieu, le jury a noté un grand relâchement dans l'exposé grammatical demandé à l'issue de l'exposé du candidat. Il est rappelé régulièrement dans les rapports que ces questions grammaticales ont principalement pour visée de tester les connaissances minimales d'un futur professeur en matière de règles linguistiques, et non de provoquer de savantes explications abstruses sur telle ou telle question. En tout état de cause, il s'agit :

1. de se rendre compte de l'aptitude du candidat à déjouer un aspect de la langue qui nécessite une explication grammaticale ;
 2. de tester la capacité de celui-ci d'expliquer un phénomène syntaxique ou morphologique dans un souci de synthèse et de clarté dont il aura à user journallement en situation de classe.
- La traduction, demandée par le jury à l'issue de l'exposé du candidat, requiert quant à elle en priorité une restitution du passage du texte-source dans un registre équivalent en français. Cela demande bien souvent une réorganisation syntaxique, ainsi qu'une distribution différente de la ponctuation, mais également la recherche d'un lexique littéraire qui convienne au texte arabe d'origine. Sur ce plan, les prestations ont révélé des insuffisances et une maîtrise incomplète d'un exercice qui fait partie de la pratique enseignante de base.

Du point de vue de la langue de l'exposé, les compétences demandées au candidat sont celles que l'on serait en droit d'attendre dans un contexte d'échange et de discussion intellectuelle en arabe. Le jury a noté néanmoins un certain relâchement dans la tenue de la langue, en particulier sur la vocalisation de verbes courants, mais également sur un certain nombre de substantifs des plus fréquents. A cela s'ajoute une tendance générale aux dialectalismes ; il est tout à fait naturel qu'un candidat ait son propre « accent » en arabe, mais cet accent ne saurait contrevenir aux exigences d'une langue moderne standard commune à l'ensemble du monde arabe (à titre d'exemple les nombres, que le candidat doit citer dans son évocation de dates chronologiques, ne doivent pas être prononcés comme dans les dialectes).

Une langue compréhensible et claire doit s'accompagner d'une prosodie et d'un ton propres à un exercice d'oral. À cet égard, il a été apprécié que des candidats fournissent un effort dans le placement de la voix, le respect des pauses essentielles pour marquer le passage d'une idée à une autre, le souci de ne pas rompre la communication avec l'auditoire dans les gestes, le regard, etc. Toutes compétences que l'on exigera de toute pratique professionnelle orale, comme l'est celle de l'enseignant.

En français, sauf exceptions, la langue a également souffert d'une inadéquation au registre attendu pour une telle épreuve. Il est primordial que les futurs candidats dont le français est hésitant s'entraînent à la prise de parole et à la communication orale dans un registre qui ne saurait être celui de la conversation courante. Or, les candidats paraissent négliger ce point très important.

Il est un troisième aspect qui, s'il ne concerne pas directement l'exercice auquel un candidat à un concours de professorat doit se plier, demeure extrêmement important aux yeux du jury : la culture personnelle.

La plupart des interventions lors de cette épreuve hors-programme pouvaient être jugées comme techniquement convenables, à savoir que les candidats ont eu le souci de mettre en parallèle les deux ou trois textes qui leur étaient proposés à l'étude.

Néanmoins, il demeure important d'inscrire les problématiques soulevées dans une culture et une érudition personnelles à partir de laquelle les candidats doivent dépasser le seul niveau du texte. Dans l'ensemble des prestations orales, le jury s'est étonné de ce que les candidats n'éprouvent pas le besoin d'élargir les textes à une problématique qui découle d'une réflexion personnelles et qui rendrait l'exposé bien plus vivant et accessible à un auditoire censé ne pas les connaître à l'avance. Maîtriser cette compétence dans le raisonnement ne peut pas être atteint si le candidat ne dispose pas au préalable d'une culture personnelle extérieure au domaine des études arabes. Il va sans dire que cette culture ne s'acquiert pas au moment de la préparation aux concours, mais qu'elle est le résultat d'un parcours intellectuel et d'un parcours de vie qui constituent un capital dans lequel il est tout à fait bienvenu de puiser pour soutenir et appuyer une démonstration.

4.2. EPREUVE PRE-PROFESSIONNELLE SUR DOSSIER

Notes obtenues :

15 (1), 11,5 (1), 10,5 (1), 7 (1), 6 (3), 0 (abandon).

Sujets proposés :

Voir annexe

On se reportera aux rapports des deux années précédentes, dans lesquels figurent les conseils du jury pour la réussite à cette épreuve.

5. ANNEXES

5.1. SUJETS DE L'ECRIT DE LA SESSION 2009

1. Composition en français

Dans quelle mesure l'Europe était-elle un modèle pour les réformistes tunisiens du XIX siècle ?

2. Commentaire dirigé en langue arabe

وطال عليه الليل وهو نصف نائم يرنو إلى ساعة الميدان ويستعجل الوقت الذي يتهادى في بطنه ثقيل الدم. وما جاءت الساعة حتى كان في المحافظة ينتظر الطبيب وينش الناس من حولهما كما ينش الذباب وزغاريذ زبيدة تلعلع بلا انقطاع.

وأخيرا جاء الطبيب، وبعد كثير كان هو وزبيدة أمامه، وقلب الرجل الأوراق ثم قال وهو يؤشر عليها :
خذا القصر العيني عشان تتحط تحت الملاحظة.

وأخذها الشبراوي مستسلما وخرج، ومن ترام إلى ترام وصل القصر العيني. وسأل واحدا فلم يجبه، ونظر آخر إلى زبيدة ثم مضى، ودلته تمرجية عجوز على الاستقبال. واستمع الطبيب إلى زبيدة وهي تهتف بسقوط العمدة وحياة الرئيس، وضحك كثيرا وهو يسألها فتجيبه وتهلوس وهي تجيب، وكان حين يضحك يرتاح الشبراوي أيما ارتياح، ويطمئن. ولكن الطبيب اتخذ في النهاية طابع الجد وأخبره أن لا مكان لها في قسم الملاحظة. وكتب هذا على الأوراق.

وسأله الشبراوي وروحه تحت لسانه :

- وأعمل إيه ؟

- روح المحافظة تاني..

- تاني !

- أيوه تاني..

وكان وهو خارج يحمل الدنيا فوق قرنه. وفعلا راودته نفسه أن يقتل زبيدة ويقتل الأطباء كلهم ثم يعمل مجنونا وينتهي. ولكن الأمر لم يتعد حدود المرادة البريئة.

وعاد إلى المحافظة وهو يلهث. وقرأ الطبيب ما كتب الطبيب وقلب الأوراق مرة أخرى ثم فاجأ الشبراوي بسؤاله إن كان قد أحضر أحدا من أقاربها. وأحس الشبراوي بغصة وهو ينفى أنه أتى بأحد.

وأخبره الطبيب أن هذا ضروري لملء استمارة المستشفى، وأن عليه العودة ببساطة من حيث جاء.

وبهت الشبراوي واصفر وهو يقول :

- ارجع الدقهلية بيها..

- أيوه..

وضربها الشبراوي في عقله فوجد أن هذا أحسن حل.

ولكنه تنبه إلى أمر ذي بال فقال للطبيب :

مش ممكن يا بيه..دانا معايا استمارة رجوع واحدة بس..بتعتي..

- يا بني لازم حد من قرابيها

- أنا في عرضك يا بيه..

وكانت مرارة الشبراوي قد انفجرت من هذه المسؤولية. وقبل أن تتولاه ثورة يحطم معها كل ما أمامه قطعت زبيدة الحديث بزغرودة رطبة، في أقل من لمح البصر خلعت ثوبها المهلهل، ثم اندفعت خارجة فجأة، وعبرت في حوش المحافظة والكل مذهول قد عقدت الدهشة أيديه وأرجله.

وكان الشبراوي هو أول من جرى من ورائها بكل ما يملك من قوة. وحلق الناس والمساجين والعساكر عليها، وأفلح الشبراوي في الإمساك بها فتملصت منه وهي تهتف بسقوط العمدة، وعضته، وصرخ الشبراوي ثم هوى على وجهها بكفه وسال الدم من فمها وأسنانها. وأعيدت إلى غرفة الحكيم وهي تهتف وتتمرد وتزغرد.

وجاء قميص الكتاف وتعاون أربعة على إدخالها فيه.

وتدحرجت زبيدة على الأرض وهي تحاول التخلص والدم يسيل فيلون أسنانها ووجهها وشفتيها، واللعب يصنع الزبد حول فمها.

وحرر الطبيب الاستمارة على عجل، ووقف الشبراوي مبهوتا يرقبها، وينتفض بدنه، مما تفعله، في نفسها..

وذهل وهو يكتشف بعدما وضعت زبيدة في قميص الكتاف أنها مجنونة، وأنها لا تفقه، مما تقول حرفا، وليس لها ذنب فيما قاساه، ثم أنها لم تأكل ولم تشرب، وهي معه، ولا حتى حين كانت في البلد.

وشعر بشفقة غريبة تدب في نفسه وهو يراها تتدحرج وتخبط رأسها في الأرض وتتلوى. وقال الطبيب : خلاص..

وانتهت بذلك مهمة الشبراوي ومسؤوليته.

وكان يخيل إليه أنه سيحيي ليلة لوجه الله إذا انتهت مهمته، وتخلص من زبيدة ومصائبها، ولكنه تلقى الخبر، وكان غيره هو الذي يعنيه الخبر.

وجاءت العربة وأركبوا زبيدة فيها وهي تزغرد وتهتف بحياة جلال الرئيس والناس كلهم يضحكون.

وتحرك الشبراوي كالمطعون ورجا السائق أن ينتظر دقيقة، ثم جرى واشترى رغيفا من الفينو وحلاوة طحينية، وأعطاها للعسكري الذي يرافقها وهو يقول له في رجاء حار :

- والنبي توكلها وتخلي بالك منها..اعمل معروف وحياة اللي ماتو لك تتوصا بها..

ومضت العربة.

وتسلل الشبراوي من المحافظة إلى المحطة مباشرة وقد شجعت نفسه من مصر ومن الدنيا.. وبين الآونة والأخرى كان يلمح كفه التي ضرب بها زبيدة فيقشعر جسده بخجل لم يحسه في حياته..

من قصة "مشوار"، من مجموعة أرخص ليالي (1954) ليوسف إدريس، دار الشروق 1991.

3. Traduction :

A/ Version

Traduire intégralement en français :

في تلك اللحظة حدث ما خشي منه أسوف طوال النهار. من خلف صخرة، أمامه بالضبط، أطل ودان برأسه، ووقف يتفرج على حركاتهم في الوادي. أشاح بوجهه بسرعة إلى الناحية الأخرى. حمد الله أن قابيل ومسعود لم يلحظا الحيوان العظيم. وكى يداري ارتبأكه ويشغل اهتمامهما، رفع رأسه إلى أعلى وكبر للصلاة.. صلاة العصر. أحس بأن الحيوان لا يزال يقف خلف ظهره، ويراقبهم من التجويف الصخري. لقد اشم المسكين رائحته فاطمأن إلى الضيوف. أصبح الودان ينفاد إليه ويرتع بجواره في قطعان كبيرة منذ أن توقف عن أكل اللحم... منذ حادثة الهاوية. منذ ان رأى أباه في عيني الودان العظيم الذي أنقذه من الموت ثم تسلل إليه قبل أن يغيب عن الوعي. تجيئه القطعان في المرعى، تختلط بالماعز، وتقبل نحوه ذكورها، تشمشم ثيابه بخياشيمها، وتتأمله بعيون وديعة غامضة، تنطق بألف لغة، وتتحدث بألف لسان دون أن يصدر عنها صوت، ثم تمضي ترتع في الأحرش. في البداية كان يخرس وتتنشل أطرافه من الدهشة. ومع الوقت تعود، وأصبح يداعبها، ويحادثها، ويقص عليها الحكايات، ويشكو لها الهموم : قسوة الصحراء وخشيته من معشر الإنس، فتعزيه بعيونها التي تنطق بألف لغة، وتتكلم بألف لسان دون أن تنبس.

الودان عرفه الآن، ويريد أن يأتي ويحييه. وإذا أتى سيقع في أيدي الوحوش. سيقع في أيدي الناس الذين لا يأكلون إلا لحوم الغزلان والودان. الويل لك ! ابتعد ! اقفز في جوف الجبل يا روح الجبل. ارجع إلى مأواك السري المنيع. قل لحصنك أن يبتلعك حتى تعبر البلوى.

أنهى صلاته. كرر مناجاته للجبل كي ينجي روحه. التفت خلفه : الودان اختفى.

من "نزيف الحجر" لإبراهيم الكوني، رياض الريس للكتب والنشر، 1990.

ودان : mouflon

B/Thème

Traduire intégralement en arabe (Le thème doit être entièrement vocalisé).

De la tolérance universelle

Il ne faut pas un grand art, une éloquence bien recherchée pour prouver que des chrétiens doivent se tolérer les uns les autres. Je vais plus loin : je vous dit qu'il faut regarder tous les hommes comme nos frères. Quoi ! Mon frère le Turc ? Mon frère le Chinois ? Le Juif ? Le Siamois ? Oui, sans doute ; ne sommes-nous pas tous enfants du même père et créatures du même Dieu ?

Mais ces peuples nous méprisent ; mais ils nous traitent d'idolâtres ! Hé bien ! Je leur dirai qu'ils ont grand tort. Il me semble que je pourrais étonner au moins l'orgueilleuse opiniâtreté d'un imam [...] si je leur parlais à peu près ainsi :

« Ce petit globe qui n'est qu'un point, roule dans l'espace, ainsi que tant d'autres globes ; nous sommes perdus dans cette immensité. L'homme haut d'environ cinq pieds, est assurément peu de choses dans la création. Un de ces imperceptibles dit à quelques-uns de ses voisins, dans l'Arabie ou dans la Cafrerie :

« Ecoutez-moi, car le Dieu de ces mondes m'a éclairé : il y a neuf cents millions de petites fourmis comme nous sur la terre, mais il n'y a que ma fourmilière qui soit chère à Dieu ; toutes les autres lui sont en horreur de toute éternité ; elle sera seule heureuse et toutes les autres seront éternellement infortunées. »

Ils m'arrêteraient alors et me demanderaient quel est le fout qui a dit cette sottise. Je serais obligé de leur répondre : « C'est vous-mêmes. » Je tâcherais ensuite de les adoucir ; mais cela serait bien difficile.

Voltaire, traité sur la tolérance, chapitre XXII, Folio, 2007.

Cafres : se disaient de populations non-musulmanes habitants l'Afrique occidentale.

5.2. SUJETS DE L'ORAL DE LA SESSION 2009

1 - جورجى زيدان، "التأليف في اللغة العربية" (أول طبعة دار الهلال، القاهرة، 1937)، من مختارات، وزارة الثقافة، دمشق 2005

2 - ابن خلدون، "في أنّ ملكة اللسان غير صناعة العربية ومستغنية عنها في التعليم"، من المقدمة، خزنة ابن خلدون، تحقيق عبد السلام الشداوي، الجزء الثالث

3 - مارون النقاش، "تمهيد لمسرحية البخيل"، من أرزة لبنان (1869)

4 - محمّد المويلحي، "العمدة في الملهى"، من حديث عيسى بن هشام، دار الجنوب للنشر، تونس مصطفى لطفى المنفلوطي، "زيد وعمرو"، من نظرات، الجزء الثاني

5 - الإمام عبد القاهر الجرجاني، "إفساد التقليد للذوق والفهم في الفصاحة" و: الخطأ في علم الفصاحة وكلام الأولين في اللفظ"، من دلائل الإعجاز، المكتبة العصرية، بيروت، تحقيق د. حسن الأيوبي

6 - ابن جبیر، "ذکر بعض أخبار الإسكندرية وأثارها"، "منار الإسكندرية" و"مناقب الإسكندرية" من الرحلة، دار صادر، بیروت

7 - الشریف الإدريسي، "وأما الإسكندرية..."، من نزهة المشتاق في اختراق الآفاق، المجلد الأول، مكتبة الثقافة الدينية، القاهرة.

5.3. SUJETS DE L'ÉPREUVE PRE-PROFESSIONNELLE SUR DOSSIER, SESSION 2009

1/2 : Séquence didactique tirée de Kullo Tamâm 1 (unité 5)

Analysez de manière critique les différents éléments qui composent cette séquence ainsi que les exercices proposés. Vous indiquerez notamment quelles sont les activités langagières visées et pour quel(s) niveau(x). Quelle exploitation proposeriez-vous pour le volet culturel ? Le CD joint comporte les dialogues de la séquence.

3/4 : المصيبة

Le dossier proposé est une préparation de classe authentique. Analysez le document support ainsi que l'exploitation proposée. A quel(s) niveau(x) pourrait-il s'adresser ? Vous justifierez votre choix et vous discuterez ceux opérés par l'auteur du dossier.

5/6 : Analyse d'un sujet de baccalauréat 2009 et deux copies authentiques

Vous analyserez le sujet de baccalauréat en faisant ressortir les activités langagières évaluées pour chaque série et leur adéquation avec les programmes. Dans un deuxième temps, vous examinerez les copies pour en dégager les principaux éléments à évaluer.

7/8 : Séquence didactique أم الربيع tirée de la méthode d'arabe رياض اللغة 2, Centre d'Etudes arabes, Rabat

Vous montrerez la composition de cette séquence (documents autour du conte et volet culturel) et en ferez une analyse critique. Vous indiquerez également à quel(s) niveau(x) de classe est susceptible d'être proposée.